

COMMUNIQUE

Du 25 octobre 2011

L'arrêté de Nathalie Kosciusko-Morizet sera attaqué en justice.

Vendredi 21 Octobre 2011, les représentants des associations Roissy/Orly unies, ont rencontré au Cabinet Huglo/Lepage, leur avocate Maître Corinne Lepage, ancienne Ministre de l'Environnement.

Les associations de Roissy et d'Orly préparent une riposte juridique contre l'augmentation de la pollution liée au projet d'allongement de couloirs aériens survolant l'Ile de France.

La Ministre de l'Environnement et des Transports, soutenue par l'industrie aéronautique, a annoncé qu'elle signera prochainement l'arrêté sur les nouveaux couloirs d'atterrissage à Orly et Roissy.

Ce projet scandaleux privilégie l'augmentation de la pollution aux dépens de la santé des franciliens alors même que la France, assignée devant la justice par l'Union Européenne, risque de payer une très lourde amende pour le non respect de la loi sur la qualité de l'air, notamment dans l'agglomération parisienne.

Les associations condamnent ce projet qui, sous prétexte d'un gain de bruit imperceptible, déplace les pollutions sonores et chimiques d'une ville sur une autre sur la base de critères opportunistes.

Les associations demandent une nouvelle fois à la Ministre de l'Environnement et des Transports de ne pas signer l'arrêté contraire aux engagements du Grenelle de l'environnement et d'enrichir le projet de la DGAC(1) par l'organisation d'une vaste concertation des élus et des associations concernées mais aussi des plus grands spécialistes mondiaux afin d'obtenir une réelle réduction des nuisances aériennes pour tous les franciliens.

**Contact : associations.RoissyOrlymail.com
06 43 11 96 90**

(1) Direction Générale de l'Aviation Civile (Ministère des Transports)

Les associations signataires :

DIRAP, CIRENA, ForumFSCNA, ADN, CNADR, LES HETRES POURPRES, VIVRE À FORGES, ACNAB, ONASA, ADERA, ADFEEN, BEAUREPAIRE, APESA, l' UAPHVC.

